Respure Charte Éthique

Règlement Intérieur

CHARTE ÉTHIQUE -RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

Cette charte éthique - règlement intérieur concerne tout membre souhaitant adhérer à l'association "Respire - Le Tourisme de Demain". Les engagements visés concernent, entre autres, les modes de participation, la confidentialité, la propriété intellectuelle, la diffusion ou l'exploitation d'une action, d'une méthode ou d'une solution créée au sein de l'association, la non-utilisation de la marque Respire à des fins commerciales, la participation à une plateforme solidaire d'entraide entre les membres de l'association et tout cela aux fins de réfléchir et de contribuer ensemble à un tourisme plus vertueux et plus solidaire. Les adhérents s'interdisent de promouvoir leurs services dans les échanges publics-collégiaux reconnaissent que chacun doit pouvoir vivre décemment d'une juste rémunération de son travail d'un bout à l'autre de la chaîne incluant, bien entendu, les populations locales. Les adhérents s'interdisent toute discrimination envers les fournisseurs, clients, collaborateurs d'autres entités et envers les adhérents.



ADHÉSION AU SEIN DE L'ASSOCIATION

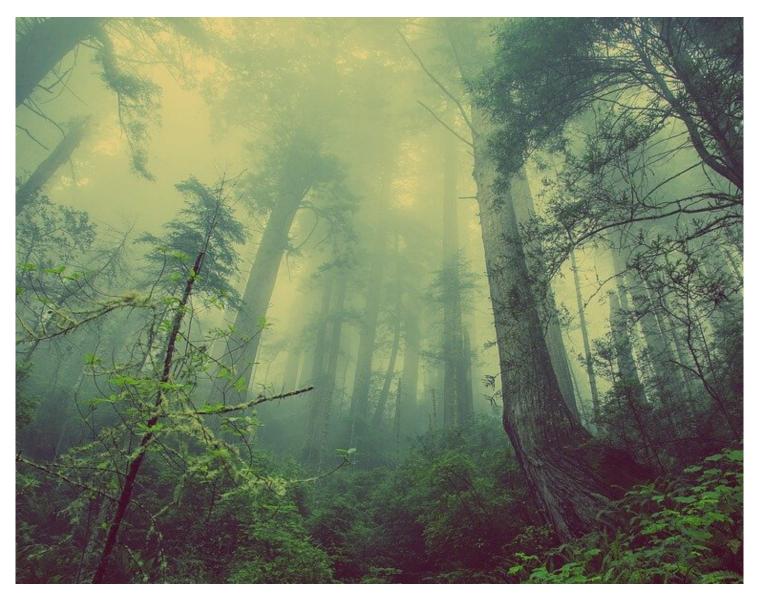
L'association regroupe en son sein les personnes physiques ou morales liées, de près ou de loin, au secteur touristique, qualifiés et acceptés par la majorité des membres de Respire et couvrant toutes les activités et-ou besoins liés à l'industrie du Tourisme.

Cette association a pour objet de fédérer les professionnels du tourisme et les passionnés de voyages avec l'objectif d'un tourisme plus vertueux, solidaire et durable, y compris dans les relations entre adhérents.

Périmètre de l'association : France et International.

PROCÉDURE D'ADHÉSION

Demande d'adhésion à effectuer via le lien "linscription.com" communiqué en amont. Le montant annuel de l'adhésion est de 25€ pour une personne physique et 50€ pour une personne morale. Paiement sur le même lien "linscription.com" par virement bancaire, chèque ou CB. À réception du règlement, de la charte signée et du formulaire d'information dûment renseigné, la demande d'adhésion deviendra effective et non révocable dans l'attente de la validation par le bureau de l'association. En cas de départ anticipé, ou d'exclusion de l'association, aucun remboursement de l'adhésion ou des frais engagés ne pourra être exigé.



MOYENS D'ACTION DE L'ASSOCIATION



OMPTE DES ADHÉRENTS.

ION D'UN « LIVRE BLANC TOURISME » (RAPPORT DE PRÉCONISATION POUR ${f U}$ RISME DE DEMAIN) À DESTINATION DES INSTANCES PROFESSIONNELLES, DES AUTORITÉS DE TUTELLE, ET AUTRES, AINSI QU'À DES ORGANISATEURS DE FORUMS PARTAGENT LES MÊMES VALEURS QUE L'ASSOCIATION.

PARTICIPATION À DES SALONS, WORKSHOPS, CONFÉRENCES ET TOUT ÉVÈNEMENT PERMETTANT D'ASSURER LA PROMOTION DE L'ASSOCIATION.

MISE EN PLACE DE RÉUNIONS DE TRAVAIL À DESTINATION DES ADHÉRENTS ET DES ABONNÉS SUR LES COMPTES SOCIAUX.

EMPLOYEURS.

CRÉATION D'UNE RESPIROTHÈQUE RECENSANT TOUS DOCUMENTS ET PUBLICATIONS

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE MISE EN EN RELATION ENTRE ADHÉRENTS PUBLICATIONS DIVERSES.

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

L'association met à disposition de ses adhérents différents outils de communication et de promotion selon les conditions et modalités définies par le bureau :

Site internet www.respire.travel

Pages Facebook

Pages Linkedin

Comptes sociaux Instagram, Twitter et Snapchat

Tout canal ou média permettant la promotion de l'association

OBLIGATIONS DES ADHÉRENTS

Adhérer à l'éthique de l'association et à son règlement intérieur.

Se conformer à ses objectifs de contribution.

Respecter son organisation et son fonctionnement.

Assurer de façon efficace sa mission et son activité

Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des

convictions et opinions de chacun

Collaborer avec les autres acteurs de l'association

Accepter de figurer dans l'outil intranet de mise en relation entre

les adhérents de l'association

Respecter la neutralité vis-à-vis de toute action politique ou

religieuse.

Rester transparent avec les adhérents, respecter les règles démocratiques de la loi de 1901 et les 3 fondements principaux : SOLIDARITÉ / BIENVEILLANCE / INTELLIGENCE COLLECTIVE

objectifs dans l'intérêt exclusif des participants et de l'association et excluant de fait toute intention de démarche

commerciale dans les groupes de travail et de réflexion. Respecter le fonctionnement de la commission, groupes de travail, clubs thématiques, et autres, au(x)quel(s) il participe et être assidu et

constructif.

Respecter les règles de confidentialité. Aucune exploitation ni diffusion des travaux intermédiaires puis définitifs ne peuvent faire l'objet d'une appropriation à titre personnel, bénévole ou professionnel, sans l'accord express et écrit du Conseil d'Administration. Tout membre s'engage à ne pas diffuser sur les réseaux sociaux ou sous tout autre forme écrite ou orale le contenu des débats et à respecter les caractéristiques de diffusion des documents et travaux concernés.



DISPOSITIONS DIVERSES

DROITS À L'IMAGE (À CHOISIR EN FIN DE CHARTE)

Chaque adhérent autorise Respire à utiliser son image sur tous supports et communications.

PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

Les adhérents ne peuvent utiliser, hors Respire et dans quelconque cas, sans accord express et écrit du Conseil d'Administration, ce qui relève de la propriété intellectuelle de Respire (marque, logo, charte graphique, outils, solutions, documents, travaux, etc.)

CONFIDENTIALITÉ

Les adhérents s'engagent à respecter la confidentialité des informations qui sont divulguées et partagées lors des rencontres digitales et sessions de travail.

MODIFICATIONS

La Charte peut être modifiée à tout moment par le Conseil d'Administration de Respire.

Toute modification doit être portée à la connaissance des adhérents au moins 1 mois avant son entrée en vigueur par courrier électronique.

MANQUEMENTS

Dans le cas d'un manquement à l'une de ses obligations un membre peut se voir exclu de l'association, en cours d'année, par décision motivée du Conseil d'Administration.



<u>Personne morale</u>

Enseigne (et Raison Sociale) :

Nom:

Prénom :

Poste:

Accord droit à l'image : Oui - Non (Toute non-réponse vaudra acceptation)

La signature de cette charte engage l'adhérent.

Fait à

Lе

<u>* Important *</u>
<u>Paraphes</u> sur toutes les pages <u>avant signature</u> ci-dessous

Signature: